CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E14074** **VALABLE JUSQU'AU** **14/06/2027**

ÉDITÉ LE 19/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1981

Raison sociale : DENIAUD

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 07/05/2025
Capital : 100 000

LES BOULAYS
ZA
49130 STE GEMMES SUR LOIRE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANGERS 32067318900025
Siret : 320 673 189 00025
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 5400753
Assurance Responsabilité Travaux :
QBE 0310017626

Assurance Responsabilité Civile :
QBE 0310017626

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Téléphone : 02 41 74 06 06 **Fax :**
Portable : 06 73 96 25 49
Responsabilité légale :
YR DENIAUD (803 608 165) / CHAMBRIARD (479 383 424) / DENIAUD YVES-ERIC DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet : http://www.deniaudcouverture.fr
E-mail : contact@deniaudcouverture.fr

Effectif moyen : 27 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 683 324 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3132	Ardoises (Technicité confirmée)	27	15/06/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

19/05/2026 16:29

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E14074** **VALABLE JUSQU'AU** **14/06/2027**

ÉDITÉ LE **19/05/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1981
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 07/05/2025
Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANGERS 32067318900025

Siret : **320 673 189** **00025**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 5400753

Assurance Responsabilité Travaux :
QBE 0310017626

Assurance Responsabilité Civile :
QBE 0310017626

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : **DENIAUD**

LES BOULAYS
ZA
49130 STE GEMMES SUR LOIRE

Téléphone : 02 41 74 06 06 **Fax :**
Portable : 06 73 96 25 49

Site Internet : http://www.deniaudcouverture.fr
E-mail : contact@deniaudcouverture.fr

Responsabilité légale :
YR DENIAUD (803 608 165) / CHAMBRIARD (479 383 424) / DENIAUD YVES-ERIC
DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 27 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	15/06/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	15/06/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	15/06/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	15/06/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	15/06/2023
o Isolation des combles perdus	15/06/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

19/05/2026 16:29

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.